

L'environnement, secteur-vedette des foires internationales

Dans le secteur de l'environnement, la foire américaine annuelle Waste Expo est un événement incontournable pour qui s'intéresse au traitement des déchets non dangereux.

Waste Expo'93 avait lieu à Chicago, en juin dernier. Le gouvernement canadien y était présent, en compagnie de 19 entreprises canadiennes. À l'issue de la manifestation, et s'appuyant sur leurs pourparlers établis avec d'éventuels clients, les exposants canadiens prévoyaient réaliser des ventes de l'ordre de 34 millions.

Waste Expo'94 aura lieu du 3 au 6 mai prochain à Dallas. Le MAECI y coordonnera de nouveau la présence canadienne et il y aura suffisamment d'espace pour y loger de 20 à 25 participants. Si vous songez à y aller, voici quelques observations tirées par nos délégués commerciaux présents à Waste Expo'93. Souhaitons que cela puisse vous faciliter la prise de décision.

1. Le profil des participants:

En 1993, la foire a compté 12,040 participants - par rapport à 10 300 en 1992 - et 527 exposants figuraient au Répertoire de la foire Expo Waste '93.

Ces exposants représentaient les divers secteurs clés de l'industrie, à savoir: Recyclage, compostage-équipement et services (224 exposants)

Décharges- équipement et services (99 exposants)

Bennes de camion, équipement (99 exposants)

Presses à balles, compacteurs, broyeurs (98 exposants)

Services (53 exposants)

Matériel et logiciels informatiques (42 exposants)

Médias (35 exposants)

Déchets dangereux (33 exposants)

Production d'énergie à partir de déchets (24 exposants)

Déchets médicaux (7 exposants).

2. Tendances du marché:

Les activités de l'industrie des déchets ont ralenti en même temps que toute l'économie américaine. L'ensemble de l'industrie connaît actuellement

Une étude du marché des eaux usées

L'industrie environnementale canadienne intéressée au marché américain des eaux usées trouvera son compte dans une étude intitulée, **Le marché des eaux usées industrielles.**

Présentée par la Direction de la promotion du commerce et du tourisme du MAECI, l'étude renseigne sur la législation et la réglementation environnementales américaines en matière d'eaux usées industrielles; identifie les principaux secteurs industriels et les tendances technologiques; et expose le potentiel du marché et les projections de croissance. Une liste des principales compagnies américaines oeuvrant dans ce domaine est présentée dans le but de repérer d'éventuels partenaires.

La demande en biens et en services dans le marché environnemental nord-américain a atteint 185.1 milliards \$ en 1991. Pour les États-Unis ce montant s'élève à 130 milliards \$. Quant au traitement des eaux usées, les industries américaines y ont investi 3.6 milliards \$ en 1990. Si le taux de croissance établi à 3 % par an se maintient, ces investissements atteindront 4.1 milliards \$ en 1995. Pression publique oblige, l'emphase sur la prévention incitera les industries et les municipalités à innover technologiquement et à trouver d'autres moyens de financement. Ainsi, les compagnies canadiennes ont à leurs portes des possibilités d'affaires prometteuses.

Dans un marché concurrentiel, l'industrie canadienne devra s'engager dans le partenariat. Le développement d'alliances demeurent l'élément clé de l'avenir.

On peut obtenir une copie de l'étude en mentionnant le numéro de code 136UF auprès d'InfoEx.

le même genre de réorganisation fondamentale qu'ont subi nombre d'autres secteurs d'activité ces dernières années. Les entreprises réduisent leurs effectifs et se regroupent, les plus grosses absorbant les petites. On prévoit la privatisation de nombreuses installations, ainsi qu'une transformation profonde du secteur en raison des nouvelles réglementations, notamment celle du «Subtitle D», un nouveau règlement fédéral en vertu duquel toutes les décharges devront se conformer à de nouvelles lignes directrices gouvernementales concernant l'environnement.

3. Répercussions du «Subtitle D» :

Ce règlement a pour objectif d'établir le cadre d'une coopération entre les gouvernements fédéral, les États et les autorités locales, en vue d'éliminer avec efficacité les déchets solides non dangereux. Le fédéral établira des normes nationales minimales et fournira de l'aide technique. La planification et la mise en oeuvre incomberont aux gouvernements des États et aux autorités locales. Ce règlement aura d'importantes répercussions: il provoquera la fermeture de près de la moitié des décharges du pays, la construction de nouvelles stations de transfert et la mise en place de nouveaux réseaux de transport, le redémarrage de la production d'énergie à partir de déchets et une concentration accrue sur le recyclage.

4. Types d'entreprises pouvant bénéficier de ces débouchés:

- Les entreprises spécialisées en fermeture et biorestoration de décharges
- Les transporteurs canadiens par chemin de fer et sur longues distances offrant des solutions de transport intégrées aux municipalités et aux entreprises de traitement des déchets.
- Les entreprises possédant les compétences pour concevoir et exploiter des stations de transfert et des installations de récupération de matériaux.
- Les entreprises spécialisées en presses à balles, trieuses, transporteurs,

(Voir page 5— Environnement)